



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
12 avril 2011
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2011
6-17 juin 2011, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme de pays
pour l'Arabie saoudite (2012-2016)**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	1-3	2
II. Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience	4-5	3
III. Programme proposé	6-14	5
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme	15	7
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation de ressources		8



I. Analyse de la situation

1. Le neuvième plan national de développement (2010-2014) a été approuvé par l'Arabie saoudite le 9 août 2010. Il a été mis au point avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), son thème d'ensemble étant le développement durable. Le Gouvernement a affecté des ressources financières d'un montant record de 385 milliards de dollars des États-Unis, soit une augmentation de 67 % par rapport au huitième plan, pour parvenir à réaliser six grands objectifs, à savoir : a) l'amélioration des niveaux de vie; b) le développement régional; c) la diversification de l'économie; d) la mise en place d'une économie du savoir; e) le renforcement de la compétitivité économique; et f) le renforcement des ressources humaines et la participation des jeunes et des femmes. Comme le souligne l'analyse de pays des Nations unies et le cadre stratégique commun des Nations Unies, l'Arabie saoudite a notablement progressé au cours des huit dernières années sur la voie de la réalisation des divers objectifs de développement, comme en témoigne notamment l'Indice du développement humain (IDH), qui s'est élevé à 0,752 en 2010, classant le pays dans la catégorie des pays à développement humain élevé. Selon le Rapport sur le développement humain de 2010, l'Arabie saoudite se classe au cinquième rang de tous les pays ayant amélioré l'IDH depuis 1970, et au troisième rang s'il n'est pas tenu compte des revenus. Le pays est en bonne voie de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. Comme le relève le Rapport national de 2009 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 10 des 11 objectifs posés ont déjà été atteints ou le seront avant 2015. S'agissant de l'extrême pauvreté, il est signalé que 1,63 % seulement des familles disposent de moins de deux dollars par jour pour vivre (2005) en grande partie dans les communautés rurales reculées. Par ailleurs, l'Arabie saoudite devient un important partenaire mondial du développement comme le seul membre arabe du G-20 et l'économie la plus importante de la région. Ainsi que le relève le Rapport national de 2009 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, l'Arabie saoudite est l'un des principaux fournisseurs d'aide au développement, cette aide représentant 95 milliards de dollars, à destination de plus de 95 pays en développement (1973-2008), le troisième des pays en développement après la Chine et l'Inde. Une priorité élevée a également été accordée aux secours en cas de catastrophe dans les pays les moins avancés, avec l'annulation de la dette de 6 milliards de dollars de ces pays.

2. Toutefois, ainsi que l'a noté la Stratégie du PNUD visant à accélérer la réalisation des OMD pour la région arabe, les pays tels que l'Arabie saoudite, dans lesquels des avancées majeures vers la réalisation des OMD ont déjà été enregistrées, s'attachent avant tout à la nécessité d'obtenir des résultats de développement qui se maintiennent dans la durée. Le neuvième plan national de développement s'attaque aux lacunes qui subsistent de manière à renforcer ces progrès louables et s'assurer à ce qu'ils soient durables. Le plan note que l'Arabie saoudite tire du secteur pétrolier 80 % des recettes publiques, 45 % du produit national brut (PIB) et 90 % des recettes d'exportation, alors même qu'elle fait face à des défis démographiques, dont un chômage élevé de 14,4 % (2005). Pour assurer l'avenir durable du pays, l'Arabie saoudite s'efforce de diversifier l'économie au-delà des exportations de pétrole et de prévoir la création d'emplois pour une population de jeunes en augmentation. Il s'agit notamment d'instaurer une société du savoir et d'assurer la diversification géographique de la croissance, qui devra atteindre les régions moins développées. En outre, il sera nécessaire au cours des

années à venir d'élever progressivement la part du PIB générée par le secteur privé, de renforcer l'efficacité des administrations locales chargées d'assurer le bon fonctionnement des services publics et de suivre les résultats du développement. Parallèlement, l'Arabie saoudite investit lourdement dans une nouvelle génération d'universités de classe mondiale pour appuyer les futurs besoins en matière d'emploi. Entre-temps, la croissance de l'industrialisation et de l'urbanisation pèsent de plus en plus sur les ressources naturelles, dont l'eau et l'énergie. Il est de toute priorité d'apporter des solutions environnementales à la rareté des ressources afin de les conserver pour les générations futures. La conservation de l'énergie et l'énergie renouvelable sont des questions absolument prioritaires de même que la rareté des ressources en eau et les demandes grandissantes qui pèsent sur les eaux souterraines, déjà peu abondantes tandis que les impacts de la pollution, des déchets et du climat se font de plus en plus sentir au niveau local.

3. Le neuvième plan national de développement fait de l'autonomisation sociale une toute première priorité. Les jeunes constituent plus de 50 % de la population, 21 % de la population ayant de 15 à 24 ans et le chômage pour ce groupe atteignant 30 % (2005/2006), d'où la nécessité d'améliorer rapidement les systèmes d'enseignement et d'emploi ainsi que les politiques du travail. L'exécution de la politique de « saoudisation », soit le redéploiement des possibilités d'emploi ouvertes aux migrants étrangers, qui peuvent représenter à l'heure actuelle près de 60 % du total de la main-d'œuvre, vers les jeunes, dont les besoins sont importants et vont en grandissant, se heurte toujours à des difficultés. Les femmes n'ont pas accès à l'élaboration des politiques, à l'emploi et aux possibilités en matière d'éducation. Bien qu'elles constituent la majorité des diplômés d'université, 61 % des femmes diplômées ont étudié les sciences humaines et la littérature; 85 % de la main-d'œuvre féminine se dirige vers le secteur de l'éducation des femmes, 6,1 % vers le secteur de la santé des femmes et le secteur des services sociaux, et 4,4 % vers l'administration publique. L'emploi des femmes reste faible, bien qu'il soit passé de 5 % en 1990 à 19 % en (11,1 %). Le taux d'analphabétisme est également plus élevé chez les femmes (28,9 %) que chez les hommes (11,1 %). La situation des personnes pauvres, notamment dans les communautés rurales reculées, des personnes handicapées, des personnes âgées et des travailleurs migrants donne lieu à des préoccupations particulières du fait de la difficulté d'accès de ces groupes à la protection sociale. L'accès des ressortissants à la participation, à l'information et aux recours est une question plus large. Au nombre des principales conventions des Nations Unies que l'Arabie saoudite n'a pas signées figurent la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, les conventions concernant le droit d'organisation et la Convention sur l'interdiction des pires formes de travail des enfants.

II. Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience

4. Le processus d'élaboration du présent descriptif de programme de pays a été l'occasion de procéder à une série d'examen du programme de pays précédent (2007-2011). Ces examens ont notamment comporté une analyse de pays liée au nouveau cadre stratégique commun des Nations Unies (2011-2015), qui a fait suite

au processus consultatif engagé afin de déterminer les défis de développement et les domaines d'avantage comparatif pouvant appeler un appui des Nations Unies, y compris les domaines dans lesquels le PNUD assumerait le rôle de chef de file. Le PNUD a par ailleurs établi un rapport sur l'histoire de la coopération du PNUD avec l'Arabie saoudite (1970-2010) devant servir de base à un examen de la coopération passée et à l'établissement de la coopération future. Les principaux enseignements tirés portent sur l'existence de partenariats de longue durée qui permettent de mieux centrer les priorités nationales, un alignement résolu sur les priorités nationales qui tienne compte des avantages comparatifs du PNUD et reconnaisse la valeur ajoutée que le PNUD apporte dans l'accès aux compétences éprouvées à l'échelle mondiale et aux meilleures pratiques. Une évaluation d'ensemble effectuée par le PNUD de son rôle dans le développement des capacités d'élaboration des politiques et plans nationaux en Arabie saoudite a également été entreprise. Il en est ressorti que le PNUD a joué un rôle crucial en appuyant le recentrage des politiques de développement pour privilégier les réformes socioéconomiques et le passage d'un modèle orienté sur le PIB à une approche davantage axée sur les activités en amont, fondée sur les résultats et le développement humain. L'évaluation a montré que la coopération a entraîné un changement de paradigme pour embrasser la notion de développement humain et des politiques qui visent à améliorer les classements mondiaux, y compris touchant l'IDH. Les produits stratégiques concrets réalisés comprennent notamment la réalisation d'études en amont touchant la triple crise que représentent la récession financière, la sécurité alimentaire et le prix du combustible/pétrole, la coopération ayant entraîné une modification des divers modèles macroéconomiques, des projections des recettes tirées du pétrole, et d'autres facteurs et ainsi de préparer la voie à la définition de politiques véritablement efficaces dans le neuvième plan national de développement. Cela dit, l'évaluation a également constaté qu'il convenait de s'attaquer plus en profondeur à certains aspects de la politique du développement humain en Arabie saoudite, en mettant l'accent sur des politiques en faveur des pauvres et de l'autonomisation des femmes. D'autres enseignements importants portent sur le fait que la riche expérience du PNUD en matière de développement mondial n'a pas été pleinement mobilisée au profit des partenariats locaux, et qu'il est donc nécessaire de mettre au point de nouvelles stratégies de partenariat.

5. Une évaluation des résultats du programme de pays touchant la politique de développement a été entreprise à la lumière d'une leçon essentielle tirée, à savoir le rôle joué par le PNUD dans le recentrage des politiques vers la durabilité des résultats du développement soulignée dans le neuvième plan national de développement. L'évaluation a recommandé que le prochain programme de pays soit centré sur les volets sociaux, environnementaux et économiques du développement durable. Une autre leçon importante tirée est qu'il faut mettre davantage l'accent sur la gestion axée sur les résultats et qu'il est nécessaire de faire appel aux réseaux mondiaux pour mettre en relation les partenaires et les meilleures pratiques à l'échelle mondiale. Une évaluation des résultats du programme de pays touchant l'environnement et l'énergie a également été entreprise : elle a fait apparaître que certains produits stratégiques ont été réalisés, comme la mise en place de règlements et d'institutions se rapportant à la conservation de l'énergie, la constitution de capacités gouvernementales d'analyse des risques climatiques, l'élaboration de politiques des eaux souterraines et de plans d'action visant la conservation de la biodiversité. Une leçon importante tirée est qu'une vision plus concertée de la coopération dans le domaine de l'environnement et de l'énergie s'impose, que la

vaste expérience que le PNUD a accumulée n'a pas été mobilisée à l'avantage des partenariats locaux, et qu'il est indispensable de mettre au point de nouvelles stratégies de partenariat compte tenu de l'importance croissante accordée à ce thème dans le neuvième plan national de développement.

III. Programme proposé

6. Le programme de pays proposé est aligné sur les grandes priorités du neuvième plan national de développement, le plan stratégique mondial du PNUD pour 2008-2013 et les recommandations tirées des évaluations ci-dessus mentionnées. Conformément au thème primordial du neuvième plan sur la durabilité des résultats du développement, le programme vise trois résultats : a) l'autonomisation sociale et le renforcement institutionnel dans ce domaine en fonction notamment des jeunes; b) le renforcement des politiques et des stratégies d'utilisation durable des ressources naturelles et de l'environnement; et c) la prise en compte systématique du développement durable dans tous les secteurs de l'économie. Il prévoit également des priorités transversales, soit le renforcement des capacités aux niveaux systémique, institutionnel et individuel, l'établissement de partenariats globaux qui permettent de mettre en commun les connaissances et les compétences techniques, et l'intégration de l'égalité des sexes. Dans tous les domaines, le PNUD s'alliera avec des institutions spécialisées et des centres d'excellence, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale du Travail, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ONU Femmes, l'Organisation mondiale du tourisme et l'Organisation mondiale du commerce.

A. Autonomisation sociale et renforcement institutionnel, compte tenu notamment des jeunes

7. Développement des jeunes : l'aptitude de traiter des besoins des jeunes, filles et garçons, en matière d'éducation et d'emploi déterminera de maintes manières la durabilité des résultats du développement en Arabie saoudite. La coopération vise le développement de capacités d'exécution de la stratégie nationale de la jeunesse, et s'attache notamment à la mise en place de politiques et régimes du travail efficaces, de même qu'à l'établissement de systèmes d'enseignement aux niveaux primaires, secondaire et tertiaire et d'une nouvelle génération d'universités spécialisées dans des domaines correspondant aux dynamiques mondiales. L'appui porte également sur les capacités de créer de futurs emplois par la coopération avec les secteurs public et privé, et prévoit le recours à des partenariats noués au niveau mondial en vue de partager les meilleures pratiques et de procéder à des échanges de jeunes dans le cadre de dialogues Sud-Sud.

8. Autonomisation des femmes : il est particulièrement nécessaire d'élargir sur une base continue l'accès des filles et des femmes à de véritables possibilités d'éducation de manière à amplifier le rôle des femmes dans les secteurs public et privé de la vie économique. La possibilité de fournir un appui au développement de

capacités pour renforcer les systèmes d'enseignement féminin et élargir le rôle des femmes dans l'emploi sera étudiée, de même que la possibilité d'apporter un soutien dans les domaines de la protection sociale, notamment en adoptant des mesures de lutte contre la violence à l'égard des femmes et questions connexes, et éventuellement au rôle des femmes dans les futures élections municipales.

9. Autonomisation des pauvres et des personnes ayant des besoins spéciaux : il existe en Arabie saoudite de nombreux groupes vulnérables qui sont confrontés à des problèmes d'exclusion et qui ont du mal à accéder aux services de santé, à l'éducation et autres protections et services sociaux; ces groupes comprennent les pauvres qui ne disposent pas de revenus suffisants, les ressortissants handicapés, les résidents qui ne sont pas ressortissants saoudiens et les personnes âgées. La possibilité de fournir un appui au développement de capacités systémiques et institutionnelles, qui permettent de traiter des questions de sécurité humaine en vue d'autonomiser les communautés vulnérables d'Arabie saoudite et de soutenir les activités de réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés grâce à des partenariats mondiaux sera étudiée.

10. Développement des capacités des organisations de la société civile (OSC) et des institutions publiques : lorsque l'on fait face aux divers objectifs à atteindre en matière d'autonomisation sociale en Arabie saoudite, le grand défi est de développer les capacités des OSC et des institutions publiques dans le domaine du développement social. La possibilité d'apporter un appui au développement des capacités institutionnelles des OSC et des institutions publiques dans des domaines de préoccupation déterminés tels que les jeunes, l'autonomisation des femmes et la réduction de la pauvreté sera étudiée de même que celle de nouer de nouveaux partenariats entre les secteurs public et privé en vue de la durabilité. L'assistance à la participation à la prise de décisions se poursuivra, y compris lors des futures élections municipales.

B. Renforcement des politiques et stratégies d'utilisation durable des ressources naturelles et de l'environnement

11. Conservation de l'énergie et énergie renouvelable : Le neuvième plan national de développement accorde une place prioritaire au développement de nouvelles capacités visant la mise en place de systèmes de conservation de l'énergie et de l'énergie durable dans les secteurs public et privé. Des partenariats seront noués avec le Gouvernement et le secteur industriel en vue de l'élaboration de nouveaux règlements et politiques qui stimulent l'adoption de nouvelles technologies propres ainsi qu'avec les universités et les centres d'excellence du secteur industriel pour entreprendre des activités de recherche-développement sur l'énergie renouvelable et la conservation de l'énergie. Un appui sera également apporté à la constitution de capacités d'œuvrer dans le cadre de nouveaux partenariats et mécanismes au niveau mondial, tel que le Mécanisme pour un développement propre (MDP), afin d'attirer les investissements vers les nouvelles technologies propres.

12. Gestion des ressources, biodiversité, patrimoine national et écotourisme : la coopération portera notamment sur l'établissement de programmes axés sur les ressources en eau, la conservation de la biodiversité et la protection du patrimoine national, l'écotourisme et la gestion des déchets, problématique toujours plus complexe en Arabie saoudite, en insistant notamment sur l'adoption de technologies

et d'approches novatrices de la conservation des ressources et des méthodes applicables aux évaluations de l'environnement. Un appui sera notamment apporté à l'analyse de la vulnérabilité climatique, dans la mesure notamment où elle se rapporte à la prévalence des orages et des inondations, des impacts sur les ressources en eau et les ressources de la biodiversité, et à l'élaboration de stratégies d'adaptation. Les partenariats mondiaux fourniront les meilleures pratiques, et la question des dimensions sexospécifiques de l'utilisation des ressources sera également étudiée.

C. Développement durable pris en compte dans tous les secteurs de l'économie

13. Capacités en matière de planification du développement et d'administration publique : s'appuyant sur la conception réussie du neuvième plan national de développement ainsi que sur les politiques du PNUD et les politiques nationales et locales qui y sont rattachées, la coopération sera axée sur le renforcement des capacités institutionnelles nécessaires à une gestion axée sur les résultats et au suivi des résultats du plan national de développement grâce à des systèmes d'indicateurs fondés sur les faits aux niveaux national et local. Un appui sera notamment fourni à l'établissement des rapports nationaux sur les objectifs du Millénaire pour le développement et sur le développement humain et aux systèmes d'observatoires des villes aux niveaux national et local. De plus, des stratégies spécifiques seront lancées, notamment une stratégie nationale d'occupation des sols en vue d'assurer l'équilibre entre les régions et la spécialisation régionale, et une stratégie rurale de niveau national pour relier les communautés aux services. Des capacités seront constituées pour permettre la participation aux partenariats et systèmes mondiaux, tels que les processus d'examen des objectifs du Millénaire pour le développement et le partage des succès rencontrés par l'Arabie saoudite avec d'autres pays dans le cadre de conférences et instances des Nations Unies ou d'instances apparentées.

14. Développement d'une économie du savoir : le neuvième plan national de développement accorde une place prioritaire au développement de capacités qui permettent de diversifier l'économie au-delà des exportations de pétrole en se concentrant notamment sur l'extension de l'économie du savoir. De nouvelles capacités seront créées pour élargir des domaines en évolution comme le tourisme et les technologies de l'information, tandis que des politiques et des capacités institutionnelles seront mises en place pour assurer le passage à une économie du savoir, touchant notamment le rôle des nouvelles villes économiques. Ces questions seront liées à la politique post-adhésion à l'Organisation mondiale du commerce et au renforcement de la position concurrentielle de l'Arabie saoudite, ainsi qu'à l'alignement sur les normes mondiales en matière de sécurité dans des domaines tels que les transports, la fabrication d'aliments et de médicaments. Un appui sera par ailleurs fourni à la constitution de capacités de forger des partenariats mondiaux touchant les questions ci-dessus de commerce et d'investissement.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

15. En tant que pays contributeur net, le Gouvernement de l'Arabie saoudite participe aux coûts de tous les programmes. Cette participation vient s'ajouter aux

fonds d'affectation spéciale du PNUD et aux contributions de donateurs et du secteur privé, en consultation avec le Gouvernement. L'élaboration de tous les programmes est entreprise en concertation avec l'instance de coordination et les partenaires d'exécution. Les activités seront exécutées au travers de la modalité nationale d'exécution, et comprendront des frais de gestion s'élevant de 5 à 7 % et la fourniture de services à l'appui de l'exécution des projets. Les programmes adhèrent tous aux mécanismes du programme de pays – conseil du programme et évaluation des résultats et autres – conformément aux politiques et aux procédures relatives aux opérations du PNUD. Toutes les transactions seront exécutées conformément aux règles et règlements ordinaires du PNUD, y compris en ce qui concerne les paiements directs. Le PNUD entreprend les évaluations conformément au plan d'évaluation, auxquelles s'ajoutent les audits de la modalité nationale d'implémentation. S'agissant de la disponibilité des données, la coopération renforcera les capacités statistiques en vue d'assurer un suivi et une évaluation bien conçus.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour l'Arabie saoudite (2012-2016)

Priorités ou objectifs du pays : plan national de développement : objectif 6 : amélioration des niveaux de vie et de la qualité de vie; objectif 5 : développement humain axe sur les jeunes et les femmes; objectif 11 : appui aux institutions de la société civile en vue de la réalisation des objectifs de développement. **Cadre stratégique de coopération des Nations Unies : résultat 4 : services sociaux de qualité ; résultat 3 : Gouvernance. Résultat 1 du programme de pays :** mise en place de stratégies et institutions véritablement efficaces pour l'autonomisation sociale des jeunes, des femmes et des pauvres. **Indicateur de résultat :** pourcentage de jeunes et de filles inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur, pourcentage de jeunes et de femmes au chômage, pourcentage de pauvres ayant un accès durable aux services sociaux. **Domaines annexes du Plan stratégique mondial du PNUD :** réduction de la pauvreté et réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : égalité entre les sexes et autonomisation des femmes

<i>Contributions des partenaires nationaux</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (en milliers de dollars des É.-U.)</i>
Le Ministère de l'économie et de la planification coordonne l'action des ministères en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale de la jeunesse. Le Ministère des affaires étrangères coordonne les activités menées avec les autres pays concernant les échanges Sud-Sud. Le Fonds Prince Sultan détermine les organisations de femmes chefs d'entreprise de la société civile (OSC). Le Ministère des affaires sociales définit les domaines dans lesquels les OSC doivent se développer en vue de la réduction de la pauvreté	Le PNUD fournit des conseils stratégiques au sujet de l'élaboration de la stratégie nationale de la jeunesse. Il aide à la conception de programmes visant à l'exécution de la stratégie nationale de la jeunesse en matière d'éducation et d'emploi. Il facilite l'échange de données d'expériences Sud-Sud. Il met au point des politiques visant au développement des capacités des femmes entrepreneurs pour renforcer les résultats. Il développe les capacités des OSC d'autonomiser les femmes, les jeunes et les pauvres des OSC	Les universités mobilisent les jeunes aux fins de consultations sur la stratégie nationale de la jeunesse. Le Centre du dialogue national sélectionne les jeunes qui participeront aux échanges Sud-Sud. Les OSC locales organisent des activités promouvant l'autonomisation des femmes. L'OIT, ONU Femmes, l'UNESCO, le HCR fournissent des compétences techniques. Les partenariats mondiaux partagent les compétences et les ressources techniques entre les pays	Indicateur : La stratégie nationale de la jeunesse intègre les meilleures pratiques et les tendances nouvelles en matière de politiques mondiales et locales, et suit un processus participatif Niveaux de référence : niveaux élevés du chômage chez les jeunes. Il n'existe pas de stratégie nationale de la jeunesse Niveaux cibles : La stratégie nationale de la jeunesse est mise en place en tant que base de la réduction du chômage des jeunes et autres priorités, et des initiatives efficaces sont lancées en vue de sa mise en œuvre Indicateur : Capacité renforcée des OSC d'offrir aux femmes des possibilités d'autonomisation, adoption de nouvelles politiques d'appui à l'autonomisation des femmes Niveaux de référence : rôle modeste que jouent les OSC dans le développement du rôle des femmes pour ce qui touche à la vie économique et politique Niveaux cibles : nombre accru de femmes capables de participer aux principales activités de la vie économique et adoption de nouvelles politiques à l'appui de résultats plus larges	Mise en place de la stratégie nationale de la jeunesse ainsi que des capacités et politiques institutionnelles visant à élever l'emploi des jeunes. Échanges de jeunes Sud-Sud Les capacités des OSC renforcent l'autonomisation des femmes. Les politiques relatives à l'autonomisation des femmes sont renforcées.	Ressources ordinaires – Autres ressources 15 000

<p>Priorité ou objectif du pays : Plan national de développement : objectif 10 : utilisation durable des ressources naturelles et de l'environnement. Cadre stratégique de coopération des Nations Unies : Résultat 4 : utilisation durable des ressources naturelles et de l'environnement. Résultat 2 du programme de pays : politiques et stratégies de l'utilisation durable des ressources naturelles et de l'environnement renforcées. Indicateur de résultat : proportion de la surface réservée à la conservation; génération de déchets par habitant; disponibilité de ressources en eau par habitant; intensité énergétique par unité du PIB. Domaines annexes du Plan stratégique mondial du PNUD : environnement et développement durable</p>					
<p>Mise en place de politiques nationales de la conservation de l'énergie et de l'énergie renouvelable. Politiques du Ministère du pétrole liées au mécanisme pour le développement propre (MDP). Stratégie du Ministère de l'économie et de planification en matière d'énergie renouvelable. Présidence de la commission nationale sur les climats. Le Ministère de l'eau fait paraître une stratégie de l'eau. La Commission nationale de la flore et de la faune fait paraître un plan concernant la biodiversité</p>	<p>Le PNUD fournit des conseils stratégiques sur la conception de politiques relatives à la conservation de l'énergie et à l'énergie renouvelable. Le PNUD aide au développement de capacités des institutions de conservation de l'énergie et de l'énergie renouvelable, y compris le MDP. Le PNUD appuie la mise en œuvre du rapport de la Commission nationale sur le plan d'action en matière de climat et de biodiversité</p>	<p>Les centres d'excellence universitaires et le Centre Roi AbdulAziz pour la science et la technique offrent des compétences d'expert sur la conservation de l'énergie et l'énergie durable et fournissent un appui consultatif. Participation du secteur privé aux dialogues; rôle proactif lors de la mise en œuvre. Appui spécialisé du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (Secrétariat de l'ONU), du PNUE, de la FAO, de la Banque mondiale</p>	<p>Indicateur : les politiques de l'énergie en matière de conservation de l'énergie et d'énergie renouvelable et les institutions concernées intègrent les meilleures pratiques mondiales et sont liées au MDP Niveaux de base : aux niveaux national ou local, il existe peu de politiques de la conservation de l'énergie et de l'énergie durable et il n'est fait qu'une utilisation limitée des mécanismes du marché Niveaux cibles : mise en place d'une politique de stimulation renforcée pour assurer une croissance à moindre intensité énergétique aux niveaux national et local et lancement d'un premier ensemble de projets du MDP</p> <p>Indicateur : Les politiques de la conservation de l'eau et de la biodiversité et les institutions concernées intègrent les meilleures pratiques mondiales Niveaux de référence : la stratégie nationale de l'eau et le plan d'action national pour la biodiversité ne sont pas encore lancés Niveaux cibles : lancement de politiques et renforcement des mesures de conservation en place</p>	<p>Centre de la conservation de l'énergie. Législation sur la conservation de l'énergie. Stratégie de l'énergie renouvelable. Politique nationale des eaux souterraines. Plans directeurs de l'environnement pour les zones urbaines. Initiatives visant à faire face aux risques associés aux changements climatiques.</p>	<p>Ressources ordinaires</p> <p>–</p> <p>Autres ressources</p> <p>15 000</p>
<p>Priorité ou objectif du pays : plan national de développement : Objectif 3 : développement économique durable; Objectif 4 : développement régional équilibré; Objectif 7 : diversification économique; Objectif 8 : économie du savoir. Cadre stratégique de coopération des Nations Unies : résultat 1 : croissance et emploi inclusifs; résultat 3 : gouvernance. Résultat 3 du programme de pays : intégration de la notion de développement durable dans tous les secteurs de l'économie. Indicateur de résultat : augmentation de l'IDH; part du PIB non générée par le secteur pétrolier, part du PIB provenant des secteurs du savoir, part du PIB entraînée par la croissance du secteur privé. Domaines annexes du plan stratégique mondial du PNUD : réduction de la pauvreté et réalisation des OMD. Gouvernance démocratique</p>					

<p>Rapports intérimaires du Ministère de la planification sur le neuvième plan national de développement, consultations en vue de l'établissement du rapport sur les OMD, sur le développement humain. Coordination Ministère-municipalités aux fins de la stratégie d'occupation des sols, réseau d'observatoires des villes, stratégie de développement rural. L'organe du tourisme produit des politiques visant au développement du tourisme. Politiques du Ministère du commerce en vue de la diversification par le commerce. L'agence saoudienne des investissements prévoit des plans de villes économiques. Le Gouvernement établit des plans et politiques applicables au secteur des technologies de l'information</p>	<p>Le PNUD fournit des conseils à l'établissement des rapports sur le développement humain et sur les OMD. Le PNUD appuie le développement de capacités en vue de l'établissement de systèmes statistiques et du suivi et de l'évaluation du neuvième plan national de développement. Le PNUD fournit des conseils stratégiques en vue du dixième plan national de développement et politiques connexes. Le PNUD fournit des conseils en vue de la stratégie d'occupation des sols, de la stratégie de développement rural, appuie le développement de capacités aux fins du patrimoine culturel, de l'écotourisme. Le PNUD fournit des conseils en matière de commerce et d'investissements</p>	<p>Les chambres de commerce et d'industrie appuient les politiques de diversification. Le Département des affaires économiques et sociales, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'OMC, l'OMT apportent une expertise mondiale.</p> <p>Le Centre Roi AbdulAziz pour la science et la technique appuie le développement d'innovations dans le secteur des technologies de l'information notamment touchant les capacités en matière de logiciels libres. Il est fait appel aux partenariats mondiaux pour la mise en commun des données d'expérience entre pays</p>	<p>Indicateur : approche vers le développement humain intégrée dans les politiques du développement Niveaux de base : tendance à faire du paradigme national du développement Niveaux cibles : approche clairement orientée vers le développement des politiques de développement d'ici à 2015, compte tenu de la durabilité des résultats du développement Indicateur : les meilleures pratiques mondiales sont intégrées dans la nouvelle stratégie d'occupation des sols, la stratégie du développement rural, les politiques concernant les observatoires des villes Niveaux de référence : aptitude limitée des stratégies antérieures d'obtenir des résultats en matière d'équilibre géographique du développement Niveaux cibles : les stratégies constituent le cadre d'un développement équilibré Indicateur : la durabilité est intégrée dans les politiques relatives au commerce, aux investissements, au tourisme Niveaux de référence : tendance modeste à la diversification de l'économie au-delà du pétrole Niveaux cibles : Les nouvelles capacités et stratégies accélèrent la diversification au-delà de l'économie d'exportation</p>	<p>Rapports annuels sur le neuvième plan national de développement, rapport national sur le développement humain, rapport sur les OMD, dixième plan national de développement Stratégie d'occupation des sols, stratégie de développement rural, réseau d'observatoires des villes Politiques, capacités des institutions en matière d'écotourisme, de patrimoine culturel Centre de services pour le commerce mondial Nouvelles politiques applicables à la responsabilité des sociétés et aux investissements</p>	<p>Ressources ordinaires — Autres ressources 20 000</p>
---	--	--	--	---	--